Liste des navires dans le port

STEAMERS

Bon	Pensacola	Westwego
Adria	Honduras	2me dist 30
Alabama	Bluefields	Alger
Blak Bat		Southport
Californian	Porto Rico	2me dist 8
Capella	Liverpool	3me dist 18
Cayo Sete	Londres	2me dist 7
Chalmette	Havane	Alger
Cheltenham	Brome	Point
Clinton	Honduras	3me dist 30
Octaneda	Barcelone et Gene	1er dist 31
El Dorado	New York	Alger
El Cid	New York	Alger
Kiewick Lodge	Manchester	4me dist 43
El Valle	New York	Alger
Euston	Rotterdam	Point
Florida	Copenhague	Point
Fort		rue Harmonie
Geo Pyman		Point
Gorbea		Point
Hercules		Stuyvesant dock
Hermann Swansea et Dunkerque		4me dist 48
Holstein	Port Limon	1er dist 13
Hispania	Port Limon	1er dist 15
Indian	Liverpool	Cretna
Isola di Levanzo	Marseille et Gene	rue 2me
Inishowen Head	Havre	Point
Llanasmor	Anvers	Westwego
Junio	Continent	Point
Mab	Rotterdam	Chalmette
Mount Temple	Afrique	reiat
Mount Royal	Afrique	Southport
Michigan	Afrique	Stuyvesant dock
Morgan	Laid up	Alger
Montauk	Havre	4me dist 47
Nicaragua	en réparation	1er dist 13
Panda	Havre	1er dist 27
Pinedene	Anvers	Westwego
Proteus	New York	2me dist 8
Politician	Liverpool	Stuyvesant dock
Ramore Head	Belfast	Point
Tachigian	Liverpool	3me dist 27
Torr Head	Belfast	rue 7me
Urquiola	Havre	4me dist 44
Whitney	Laid up	Alger
Yola	Brome	Westwego
Zaspirak	Marseille	Westwego

BARQUE

Bella Formigena	Portugal	rue 9me
Clara	Portugal	rue 8me
Ventarosa	Portugal	rue 4me

GOELETTE.

Wm K Park	Boston	1er dist 26

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Etienne, Scoplanich....parti 9 oct.
Steamship El Rio Mosca.....parti 8 oct.
PHILADELPHIE.
Barque Antioch, Betes.....parti 5 sept.
LIVERPOOL.
Steamship Collegian, Wood... .parti 27 sept.
Steamship Nicaraguan, Japha...parti 4 oct.
Steamship Oulton, Bartlett.....parti 28 sept.
Steamship Traveller, Tennent.. parti 13 sept.
Steamship Louisiana Edwards parti 14 sept.
Steamship Barbadian, Owen....parti 28 aout.
Steamship Floridian Jinks.... parti 4 sept.
Steamship Texas Lund ..... parti 19 sept
Steamship Mira, Vincent.... parti 25 sept.
Steamship Dictator, Brown... parti 25 sept.
LONDRES
Steamship Wyandotte, Richards parti 14 sept.
Steamship Cayo Mono Friend..parti 4 sept.
Steamship Cayo Blanco, Denton....parti 9 oct.
BARRY
Steamship Birchter, Bellemie.. parti 20 sept.
Steamship Comerie, Caldwell.. parti 12 sept.
SHIELDS
Steamship Alexandrian.....parti 4 oct.
Steamship Nordby, Lillienskiold parti 13 sept
PORT ELIZABETH.
Steamship Tanagra, Harris.....parti 10 sept.
RIO DE JANEIRO.
Steamship Salinas, Grimes .... parti 18 sept.
Steamship Colonia.....parti 4 oct.
ANVERS
Barque Bassuet, Ledeulier....partie 31 aout.
Steamship Comerie, Caldwell....parti 8 sept
MARSEILLES
Steamship Massilia, Joubert .... parti 7 oct.
SWANSEA.
Steamship Larne, Ferris.....parti 26 sept.
Steamship Australia, Brummer..parti 5 sept.
Steamship Wyandotte, Richard parti 17 sept.
HARTLEPOOL
Steamship Elswick Park, Milespartí 23 sept
ST VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Remario, Branco .....parti 28 sept.
MIDDLESBOROUGH
Steamship Enterpe, ——— ... parti 19 sept.

TATE SPRINGS,

TENNESSEE.

Le Carlsbad de l'Amérique.

Renommé pour sa salubrité, et le plus agréable des lieux de plaisance du Sud. A 164 milles à l'Est de Chattanooga, dans la plus jolie vallée des montagnes à l'Est du Tennessee. Deux hôtels, 25 cottages, 40 sources de pétrole, promenades et arbres ombreux ; système parfait pour la distribution des eaux avec bains modernes ; bâtisses et terrains éclairés à l'électricité ; orchestre splendide ; vaste salle de bal ; télégraphe et téléphone à longue distance. De fait, tous les amusements et le confortable. Les meilleurs cuisiniers allemands et américains. Ecrivez pour avoir un livre gratis de 40 pages.

THOS. TOMLINSON, Propriétaire.

L'eau guérit l'indigestion, la dyspepsie et tous les troubles au foie, à l'estomac, à la vessie, aux intestins et aux reins.

En vente chez tous les Pharmaciens Considérés. 20juin—

BELFAST.
Steamship Carrigan Head, Auld..par 24 sept.
HAMBOURG.
Steamship Adria Preir .....parti 25 sept.
Steamship Dortmund.....parti 23 sept.
NEWPORT.
Steamship Ictrar, McKay.....parti 1 oct.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune— MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A maintenant en congé, à la date du 4 septembre 1901, dans l'affaire John B Vinet versus Alfred Cantrelle et als, No 64,163 du dossier de la dite Cour, il sera vendu :

Six lots et deux portions de lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, neuf et dix de l'ilet No 7, (maintenant No 73) compris entre les rues Monroe, maintenant Tupelo, Moreau maintenant Chartres, Hancock et De La Ronde, maintenant Douglas, d'après le plan fait par C. Graux, sous la date du 5 novembre 1862 et déposé dans les archives notariales de Philippe Lacoe, ancien notaire en cette ville, lesquels lots de terre mesurent comme suit à savoir : Nos trois, quatre, cinq et six chacun 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tunnis sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 134 pieds 10 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles Lot No 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Douglas sur 134 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, la première portion de terre qui doit être prise sur la portion la plus près de la rue Douglas du lot No 7, d'après ledit plan, mesurant 7 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue Chartres sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La deuxième portion qui doit être prise sur cette portion dans le fond du lot No 8 d'après ledit plan mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Moreau sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines.

Conditions : Comptant— Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. attachés, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901, au-dessus et au plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

13 oct — 12 13 20 27—Nov 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sam'l A. Troyani

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 377—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Angelise Piggnole, veuve de Sam'l A. Troyani, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Sam'l L. Gilmore, avocat.
12 oct—12 16 21

Succession d'Eugène Lacroix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,967—Division E —Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Lacroix, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham et Cunningham, avocats.
12 oct—12 16 21

Succession de Mme Maria Labat, veuve en premier mariage de Henry Belbez, veuve en deuxième mariage de Vite ou Victor Lamia et femme de Christian Redenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,839—Division D —Attendu que Lambert Belbez, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria Labat, veuve en premier mariage de Henry Belbez, veuve en deuxième mariage de Vite ou Victor Lamia et femme de Christian Redenbach, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
12 oct—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Grand Cottage DOUBLE

Et lot Contigu, 1006, 1020 et 1022 Avenue Lafayette, près Remparts,

Entouré de tous les agréments.

Succession de J. Paul Lafaye

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 49,711.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 8 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir :

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette (autrefois rue Enghien) les rues Musique, Remparts et St-Claude, laquelle dite portion de terre d'après le devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 29 août 1895, commence à une distance de cent seize pieds, deux pouces et deux lignes de la rue Remparts, et mesurant se mesure américaine dix neuf (19') pieds et deux (2") lignes de face à l'avenue Lafayette, dix huit (18') pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude de quatre vingt sept (87') pieds huit (8") pouces et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Remparts de quatre vingt un (81') pieds, cinq (5") pouces et sept (7") lignes et est composée d'une portion la plus près de la rue St Claude du lot de terre désigné par le No Trois sur un plan de A. D Hémécourt, voyer, daté le 19 janvier 1836 et annexé au acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 8 avril 1836.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la ci dessus, et mesurant en mesure française cinquante trois (53') pieds, un (1") pouce de face à l'avenue Lafayette, quatre vingt dix neuf (99') pieds cinq (5") pouces de profondeur sur une ligne de côté quatre vingt dix (90') dix (10") pouces de profondeur sur l'autre, cinquante (50') pieds, trois (3") pouces sur la ligne de profondeur et ayant une profondeur moyenne de quatre vingt dix (90') pieds, neuf et demi (9 1/2") pouces.

Les améliorations comprenant le joli et bien construit cottage double, contenant de chaque côté cinq extra grandes chambres, hangar et allées et est connu comme les Nos 1020 et 1022 avenue Lafayette.

Conditions : Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication garantis par lien de vendeur et hypothèque, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant H. L. Leonis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. F Walter, avocat.
12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2724 Bienville, près la rue Broad

Contenant deux grandes chambres, grande cour, allée pour voiture et retirée de la banquette.

Succession de J. G. Kogel et Catherine Kogel, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, —Division D—No 65,598.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 septembre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad, White et Dennis, désignée par la lettre T, mesurant vingt six (26') pieds deux (2") pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente quatre (134') pieds neuf (9") pouces et quatre (4"') lignes entre lignes parallèles, et commençant à une distance de cent quatre vingt un (181') pieds un (1") pouce et quatre (4"') lignes de l'encoignure des rues Broad et Bienville.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.
12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

AUDITORIUM HOTEL.

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

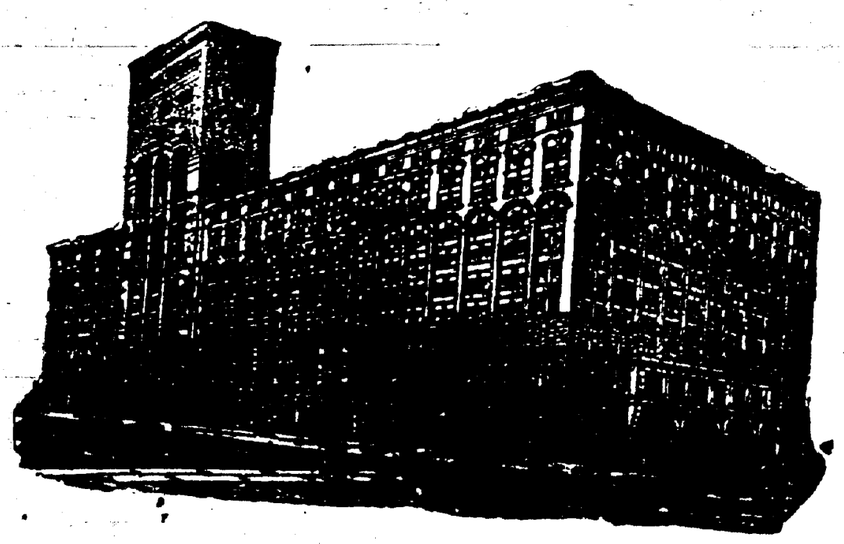

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; Dix étages ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre ilets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OFFRE ATTRAYANTE

—DE—

PROPRIETES

DE CHOIX ET DE VALEUR A L'ENCAN,

MARDI, 5 NOVEMBRE 1901.

Dans l'affaire de la succession de Conrad Unland.

No 65,364. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 5 novembre 1901 à midi à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne entre Gravier et Union, où les plans démontrent tous les détails et dimensions, conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et rendu le 27 septembre 1901 et signé le 3 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur alors et là assemblés les propriétés ci-après décrites savoir :

(1) Un certain ilet de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, divisé en 27 lots d'après le plan annexé fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juillet 1901; ledit ilet étant borné par l'avenue Washington, les rues Upperline, Roman et Derbigny ledite lots étant numérotés de 1 à 27 inclusivement et mesurant comme suit :

Lot No un forme l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Derbigny et mesurant 33 pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur et face à la rue Derbigny, et les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot numéro neuf formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Roman et mesurant 33' 3" 7''' de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Roman de 130 pieds. Lots Nos 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Roman, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 129' 3" 7'''. Lot No 14 formant l'encoignure des rues Roman et Upperline et mesurant 33' 10" 2''' de face à la rue Upperline et a une largeur dans le fond de 33' 3" 7''' et a une profondeur et façade sur la rue Roman de 123' 11" 7'', et a une profondeur de 129' 10" 2''' sur la ligne le divisant du lot No 15. Lot numéro 15 mesurant 30' 5" 3''' de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 129' 10" 2''' sur la ligne le divisant du lot No 14, et 135 pieds 1" 5''' sur la ligne le divisant du lot No 16. Lot numéro 16 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond et une profondeur de 135' 1" 5''' sur la ligne le divisant du lot No 15, et 140' 5" sur la ligne le divisant du lot No 17. Lot No 17 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, par une profondeur de 140' 5" sur la ligne le divisant du lot No 16 et 145' 8" 3''' sur la ligne le divisant du lot No 18. Lot No 18 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, trente pieds de largeur dans le fond, par une profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 17 de 145' 8" 3''', et sur la ligne le divisant du lot numéro 19 de 150' 11" 6'''. Lot numéro 19 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, par 118' 11" 6''' sur la ligne le divisant du lot numéro 18, et une profondeur de 124' 3" 1''' sur la ligne le divisant du lot numéro 20. Lot numéro 20 mesurant 30' 5" 3''' de face sur la rue Upperline 30' de largeur dans le fond, par une profondeur de 124' 3" 1''' sur la ligne le divisant du lot numéro 19, et 129' 6" 4''' sur la ligne le divisant du lot No 21 et lot numéro 21 mesurant 30' 5" 3''' de face à la rue Upperline, trente pieds dans le fond, par une profondeur de 129' 6" 4''' sur la ligne le divisant du lot numéro 20, et une profondeur de 134' 9" 7''' sur la ligne le divisant du lot numéro 22. Et lot numéro 22 forme l'encoignure des rues Upperline et Derbigny et mesurant 33' 10" 2''' de face à la rue Upperline, 33' 3" 6''' de largeur dans le fond, et une profondeur de 134' 9" 7''' sur la ligne le divisant du lot Numéro 21, et une profondeur et façade sur la rue Derbigny de 140' 8" 1''. Lots Numéros 23, 24, 25, 26 et 27 mesurant chacun trente deux pieds de face sur la rue Derbigny, et une largeur dans le fond de trente deux pieds, et lot Numéro 23 a une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Upperline et la divisant du fond des lots Numéros 22, 21, 20 et 19, de 123' 3" 6''', et la même profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot Numéro 24, et lots Numéros 24, 25, 26 et 27 ont chacun une profondeur entre lignes parallèles de 138' 3" 6'''.

(2) Un certain lot de terre avec améliorations, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Joséphine, S. Robertson et Jackson, désigné par la lettre A sur l'annex d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 4 juillet 1901, et mesurant 32' 2" 1'' de face à la rue Magnolia sur 100 pieds, formant l'encoignure des rues Joséphine et Magnolia. Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 2100-2102 rue Magnolia, contenant quatre chambres de chaque côté.

(3) Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, laquelle est contigue et désigné par la lettre B et mesurant 32 pieds et 4 lignes de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104 et 2106 rue Magnolia, contenant quatre chambres de chaque côté.

(4). Un certain lot de terre, avec améliorations situé dans le même ilet et district que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites et désigné par la lettre "C" sur ledit arpentage et mesurant 50' 9" 3''' de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 100'.

Les améliorations consistent en une écurie.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a à un an ou un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Frederick Zengel, notaire.

Horace E Upton, John R. Upton, avocats des plaignants, bureau 321 rue Carondelet.

Frank Zengel, avocat du défendeur, bureau 627 rue Gravier.

5 oct—5 6 13 20 27—nov 3 4 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 58,611 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le deuxième et troisième compte provisoire présenté par Sidney J McMain, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL,
Greffier
P. M. Milner, avocat
11 oct—11 15 20

Succession de Joseph Wolfert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,296—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Leonora Wolfert, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
8 oct—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle Propriété Cottage, No 1632 Rue Dupré, près de la Station des Chars Orléans.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, Dossier No 65,161, dans l'affaire de la succession de Mme Corinne Maserat, absent, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville ans l'ilet borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, mesurant 2½ pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dupré, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage désigné par le numéro 1632 rue Dupré.

Termes et Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22sept — 22 29 — oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2649 et 2651 rue Gravier près de l'avenue Tulane.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—le JEUDI 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dossier No 65 627, dans l'affaire de la successeion de George Hubert Waterman, à l'enchère publique, il sera vendu

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Broad, Gravier et Dorgenois, désigné comme lot No 26, et mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2649 et 2651 rue Gravier.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt et avec toutes les clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au-dessus du prix de son enchère et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29 oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placement attrayant

Centralement situé,

Angle des rues Julie et Baronne,

Jeudi, 31 octobre 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dossier No 64,772, jugement rendu le 29 août et signé le 4 septembre 1901 dans l'affaire de la succession de Marie Julie Françoise, Alexandrine Garnier, veuve de Pierre Sorbe, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Girod, Julie et Dryades, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 27 avril 1840 déposé sous le No 41 dans le livre de plans No 4, en l'étude de L. T. Caire, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 28 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages contenant environ 10 chambres et connue comme le No 751 rue Baronne.

2° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété dernière et ci dessus décrite et contigue à la même et connu comme lot No 3 et mesurant en mesure américaine 73 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur et façade sur la rue Julie de 62 pieds 3 pouces, le tout plus ou moins et formant l'encoignure des rues Julie et Baronne.

Les améliorations consistant de quatre cottages connus comme les Nos 901, 903, 905 et 907 rue Julie.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, à 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité; la portion de crédit représentée par des billets devant être divisés pour satisfaire la commodité des parties intéressées; les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats, de non allienando, écartant l'estimation, confession de jugement, et toutes les autres clauses usuelles et contumières contenues dans les actes de vente à crédit.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur

2dsept—26 29—oct 6 13 20 27 31

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Résidence et Magasin d'Encoignure, 447 Rue Septième, à l'encoignure de la Rue St Thomas.

Succession de John Clauset.

No 65,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet MARDI, le 22 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 septembre 1901, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 6 borné par les rues Fulton (ou St-Thomas), Septième, Sixième et Nouvelle Levée (maintenant Tchoupitoulas), désigné par le No 3 sur un plan dressé par F. N. Tourné, un architecte de cette ville, le 15 février 1866, et déposé dans le bureau de Alexandre E. Bienvenu, notaire, comme plan No 67 ; ledit lot de terre mesure 30 pieds 4 pouces de face à ladite rue Septième sur une profondeur et face à ladite rue Fulton (ou St Thomas) de 93 pieds, et forme l'encoignure desdites rues Septième et Fulton, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 447 rue Septième, comprenant une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussée magasin, salle à manger et cuisine, au premier étage 6 grandes chambres, chambre à bain, vestibule et galerie ; dans la cour deux citernes, écurie et hangar.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier notaire aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel et Hart, avocats.
21 sept—21 22 29—oct 6 13 20 22

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN DES PLUS BEAUX ILETS DE TERRE

Dans le Sixième District,

Magnifiquement embelli avec arbres fruitiers et arbres d'ombrage,

Magasins, Arabella, Constance et l'avenue Nashville.

Devant être vendu subdivisé en lots offrant une chance rare à tous genres d'acheteurs.

—SUCCESSION DE—

MME CAROLINE HOFFMAN.

No 65,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour susmentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci après décrites, à savoir :

Le bel ilet de terre élevé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magasins, Arabella, Constance et l'avenue Nashville, devant être vendu subdivisé en vingt lots d'après un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 3 septembre 1901, désigné par les No 1, 2 inclusivement et décrits comme suit :

Lots Nos 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Constance. Lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand cottage en bois à un étage avec mansarde avec arasement en briques, contenant galeries, vestibules, 10 chambres, citerne, etc.

Lot No 6 mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 28 pieds de face sur l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magasins.

Lots Nos de 11 à 20 inclusivement comprennent dix lots de terre, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 11 formant l'encoignure des rues Arabella et Magasins Lot No 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance.

Ceux-ci sont les meilleurs terrains dans le district, à proximité de tous les avantages. Cette vente offre à tous les plus sûres une chance pour placement profitable, soit pour demeure ou comme spéculation. Une telle chance ne devrait pas être négligée.

Conditions : Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A.